



« CHALLENGE DU FAIR-PLAY DISTRICT DE LA LOIRE »

District de la Loire de Football

Article 1

Participent à l'attribution des prix de ce challenge les clubs ayant des équipes disputant des matchs au niveau seniors District D1 à D5, le « criterium » Cd*1, Cd*2 et Cd*3, la catégorie U18 D1 et les seniors Féminines D1 à 11. Ce challenge sert aussi à départager des équipes classées au même rang dans des poules différentes, pour la détermination des accessions et des relégations.

Article 2 Les prix suivants sont attribués : (total 10100 €)

<u>SENIORS :</u>	D 1	1 ^{er} prix : 600 € - 2 ^{ème} prix : 450 €
	D 2	1 ^{er} prix : 600 € - 2 ^{ème} prix : 450 €
	D 3	1 ^{er} prix : 600 € - 2 ^{ème} prix : 450 €
	D 4	1 ^{er} prix : 600 € - 2 ^{ème} prix : 450 €
	D 5	1 ^{er} prix : 600 € - 2 ^{ème} prix : 450 €

<u>CRITERIUM :</u>	Cd*1 :	1 ^{er} prix : 600 € - 2 ^{ème} prix : 450 €
	Cd*2 :	1 ^{er} prix : 600 € - 2 ^{ème} prix : 450 €
	Cd*3 :	1 ^{er} prix : 400 € - 2 ^{ème} prix : 250 €

<u>U 18 :</u>	D1	1 ^{er} prix : 600 € - 2 ^{ème} prix : 450 €
----------------------	----	--

SENIORS : Féminines D1 à 11 : 1^{er} prix : 600 € - 2^{ème} prix : 450 €

Article 3 Points de pénalisation :

<u>SANCTIONS</u>	<u>PENALITES</u>
Inscription au Fichier	5 points
Match avec sursis	10 points
Matchs fermes suite à avertissements	20 points
Matchs fermes suite à exclusions temporaire	20 points
Matchs fermes 1 à 3 matchs	30 points
Matchs fermes 4 à 6 matchs	40 points
Matchs fermes 7 à 12 matchs	50 points
Matchs fermes plus de 12 matchs	60 points
Suspension de 1 à 3 mois	30 points
Suspension de 4 à 6 mois	40 points
Suspension de plus de 6 mois	60 points
Pénalité au club ou à l'équipe	30 points
Forfait simple	30 points
Forfait général	Exclusion

Article 4

Le classement s'effectue par division, toutes poules confondues et va par ordre croissant des pénalités.

Article 5

Ce challenge prend en considération uniquement les matchs de championnat.

Article 6

En cas d'égalité entre une ou plusieurs équipes, c'est le classement sportif (le nombre de points dans chaque poule d'une même division) qui départagera les exæquos.

Article 7

La Commission des Règlements du District de la Loire a la charge d'établir, chaque fin de saison, le classement final du challenge du Fair-Play.

Article 8

Le District de la Loire se réserve le droit, et en dernier ressort, de traiter tous les cas non prévus au présent règlement.